

"Les accommodements en enseignement"

Source de l'histoire

J'ai été témoin d'une discussion entre l'orthopédagogue et la direction d'une école. Ils parlaient des différents moyens d'adaptation qui étaient mis en place pour plusieurs élèves. Des moyens souvent justifiés, mais à l'occasion, offerts à outrance. Ils déploraient que les moyens d'adaptations étaient parfois trop accessibles. À ce moment, leurs propos ont bifurqué au sujet de rencontres qu'ils avaient eues lors de formation à l'université, au sujet de l'accueil des stagiaires. Certaines discussions concernaient des étudiants en enseignement qui réussissaient à profiter de moyens d'adaptation que les universités acceptaient de mettre en place pour eux. Ils trouvaient ces opportunités inadmissibles pour des étudiants en enseignement. Un professeur en enseignement de la didactique avait aussi mis entre parenthèses ce même phénomène lors d'un cours. Il invitait les élèves de la classe à s'auto-questionner sur leurs aptitudes réelles à devenir enseignants. Il se disait outré de constater les accommodements qui devaient être mis en place par le module d'enseignement suite à des demandes administratives de l'université.

Protagoniste

Un directeur d'école, l'orthopédagogue et un professeur universitaire.

Voici ce qui s'est passé...

Leurs propos se résument par des inquiétudes liées aux différents moyens d'adaptation mis en place dans le milieu universitaire pour certains élèves en enseignement. Certains se plaignent de recevoir des stagiaires qui n'ont pas le profil de l'emploi, que les compétences et les aptitudes ne sont pas au rendez-vous. Leur réflexion s'appuyait sur un parallèle qu'ils faisaient avec un chirurgien ou bien un pilote d'avion. « Est-ce que l'on accepterait de se faire opérer par un chirurgien ayant le Parkinson ? Ou bien, voudrions-nous être passagers d'un avion piloté par un pilote présentant une déficience visuelle ? ». De mon côté, j'ai pu observer une concordance entre mes observations et leur discussion. Quelques étudiants ont droit au tiers du temps en surplus du temps accordé pour les périodes d'examen (à cause d'un diagnostic de TDAH et/ou dyslexie). Ils peuvent faire leur passation dans un autre local, loin des dérangements. À plusieurs reprises, tout au cours des sessions, certains étudiants ne font pas partie du groupe lors des examens. Par exemple, pour la passation d'une évaluation à laquelle on accorde trois heures, ils auront droit à quatre heures. Voici des exemples de services d'aide offerts à différents endroits et un article intéressant expliquant la hausse de la clientèle présentant un TDAH dans la communauté universitaire et les possibilités d'accommodations. Exemples de moyens mis en place dans différentes universités :

https://www.aide.ulaval.ca/cms/.../tdah_traitements_et_ressources <https://www.usherbrooke.ca/etudiants/vie-etudiante/nota-bene/chroniques-du-nota-bene/chroniques-trucs-et-astuces/chroniques-trucs-et-astuces-details/article/20712/> Revue internationale de Pédagogie de l'enseignement Supérieur : <http://ripes.revues.org/416>

Questions

- Si vous étiez en pouvoir de décision au ministère de l'Éducation, accepteriez-vous la mise en place de ces moyens d'adaptation dans les différentes facultés d'enseignement des universités ?
- Quelle est votre opinion personnelle à ce sujet ? Expliquez pourquoi ?
- Est-ce que votre position serait différente, si l'histoire impliquait des élèves étudiant dans un autre domaine ? D'autres histoires des valeurs[modifier]

Pour lire d'autres histoires des valeurs, rendez-vous à la page principale des Histoire(s) des valeurs.